



Mississauga, ON L5M-2C6

Téléphone: (905) 813-8952

Email: [info@canadacarbon.com](mailto:info@canadacarbon.com)

Site Internet: [www.canadacarbon.com](http://www.canadacarbon.com)

Pour diffusion immédiate

## **Canada Carbon acquiert des claims supplémentaires pour le graphite d'Asbury**

**Le 21 juillet 2021, Mississauga, Ontario, Canada** - Canada Carbon Inc. (la Société ou Canada Carbon ou CCB) (TSX-V:CCB), (FF:U7N1) annonce qu'elle a acquis 20 claims miniers supplémentaires, entourant ses deux claims existants sur le site de l'ancienne mine Asbury. Le total des 22 claims (claims Asbury) couvre 1 205,9 hectares. Tous les claims sont situés dans des zones où les activités d'exploration et d'extraction sont autorisées. Les claims d'Asbury sont situés à environ 8 kilomètres au nord-est de la municipalité de Notre-Dame-Du-Laus, dans la région des Laurentides.

Les deux claims initiaux de la société, totalisant 119 hectares, sont situés sur l'ancienne mine de graphite d'Asbury. L'exploration effectuée par diverses sociétés et les évaluations de ressources subséquentes ont mené à une production historique de 1974 à 1988. L'exploitation à ciel ouvert a permis la production de 875 000 tonnes métriques de minerai de graphite à une teneur de 6 % Cg.

La direction de Canada Carbon a rencontré le maire de Notre-Dame-du-Laus et la société a reçu l'autorisation de commencer l'exploration sur ses claims. CCB commencera à explorer en profondeur les claims d'Asbury dans les prochains mois afin d'évaluer la quantité et la qualité du graphite ainsi que les marchés potentiels pour celui-ci. Canada Carbon travaillera en étroite collaboration avec la municipalité pour s'assurer qu'elle soit informée de nos plans d'exploration et de nos résultats. CCB s'engage à communiquer de façon transparente et proactive avec les citoyennes et citoyens de la municipalité pour les informer des démarches de la société et répondre à leurs questions.

Les claims d'Asbury feront l'objet de deux phases d'exploration situées dans deux zones distinctes.

1- La zone de l'ancienne fosse de la mine de graphite d'Asbury : Les travaux d'exploration précédents à proximité de la zone de la fosse historique montrent la présence d'une minéralisation de graphite supplémentaire, à la fois le long de la direction et en aval. Un conducteur électromagnétique (EM) situé au sud-ouest de la fosse actuelle présente un intérêt particulier, car un programme de forage au diamant a permis d'identifier jusqu'à 2,3 % de carbone sur 40,5 mètres (dont 4,03 % de carbone sur 11,7 mètres). Ce conducteur est défini sur 500 mètres dans une direction nord-sud. Un autre conducteur parallèle existe à proximité de la fosse et s'étend sur 600 mètres (Charbonneau, 20 121).

2- Anomalies régionales de conducteurs électromagnétiques (EM) : Un levé EM aéroporté a été complété sur le secteur nord-est à partir de la fosse Asbury en 2013 par Focus Graphite Inc. Le levé a couvert les extensions possibles du gisement d'Asbury et montre de multiples anomalies conductrices s'étendant vers le nord sur plus de 4 kilomètres (Dubé, 20 132). La zone sud-ouest du conducteur comprend la fosse historique d'Asbury tandis que la zone nord-est du conducteur comprend un indice de graphite nommé MC-

8805 qui comprenait 8,14 % Cg sur 18,9 mètres dans un sondage. Les deux extrémités des conducteurs montrent une minéralisation significative.

« Le graphite a été désigné comme un minéral critique et stratégique par de nombreux pays puisqu'il constitue un élément de base pour un avenir plus vert. Canada Carbon a la chance de posséder deux propriétés de graphite. Bien que nous soyons fermement engagés à faire avancer le projet Miller, les claims d'Asbury peuvent nous apporter de la flexibilité, des synergies entre les projets et une opportunité d'étendre notre offre de produits », a déclaré Olga Nikitovic, PDG par intérim.

Steven Lauzier, P.Geo. OGQ, une personne qualifiée selon les directives de l'instrument national 43-101, a revu et approuvé le contenu technique de ce communiqué de presse.

**Pour plus d'informations :**

Olga Nikitovic  
Chef de la direction par intérim  
Canada Carbon Inc.  
[info@canadacarbon.com](mailto:info@canadacarbon.com)

Valerie Pomerleau  
Directrice Affaires publiques et Communications  
Canada Carbon Inc.  
[valerie@ryanap.com](mailto:valerie@ryanap.com)  
(819) 856-5678

**Notes :**

1.Charbonneau, Rémi. 2012. Rapport technique sur la propriété de graphite d'Asbury, en accord avec la norme nationale 43-101, canton de McGill, Québec, Canada. Soumis à Canada Carbon Inc. En ligne sur la base de données SIGEOM du MERN. GM67673. 62 pages.

2.Dubé, Joel. 2013. Levé magnétique héliporté et TDEM. Propriétés Island et Asbury, région des Laurentides, Québec, 2013. Soumis à Focus Graphite Inc. En ligne sur la base de données SIGEOM du MERN. GM67561. 47 pages.Dubé & Desaulniers Géoscience.

*« Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué ».*

**DÉCLARATIONS PROSPECTIVES :** *Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, qui se rapportent à des événements futurs ou à des performances futures et qui reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur des hypothèses formulées par la société et sur les informations dont elle dispose actuellement. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations prévisionnelles ne sont ni des promesses ni des garanties, et qu'elles sont soumises à des risques et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ceux attendus. Ces déclarations prospectives sont faites à la date des présentes et, sauf si la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, la société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés sous réserve de ces mises en garde et de celles qui figurent dans nos documents déposés sur SEDAR au Canada (disponibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)).*